

La force des s@ges

Bulletin électronique mensuel de l'AQDR – Octobre 2010 - N° 47

Le maire Labeaume : une manifestation d'âgisme

Par Louis Plamondon
Président, AQDR

Dans un article paru en juillet dans le magazine *L'Actualité*, le maire Labeaume affirme, entre autres :

« Québec est la ville la plus âgée au pays. Sa population est la deuxième au monde pour ce qui est de l'âge, après celle du Japon. Des regroupements de l'âge d'or me disent : "M. Labeaume, vous n'aimez pas les vieux !" Que voulez-vous ? Je suis sociologue. Une ville qui vieillit s'appauvrit. C'est un fait mathématique. Les retraités dépensent ailleurs, ils voyagent. Ils achètent rarement des chaises hautes ou des grille-pains. Ils utilisent beaucoup de services municipaux, gratuits de préférence (...) ».



N'est-ce pas là une manifestation primaire d'âgisme, que je définirais comme suit :

« L'âgisme, si on l'accorde avec les définitions du sexisme (Universalis, 2008), désignerait l'ensemble des institutions sociopolitiques, économiques, juridiques et symboliques, ainsi que les comportements individuels ou collectifs qui pratiquent ou légitiment l'exclusion des personnes âgées du travail, de la vie sociale ou de leur appartenance citoyenne. [...] Ici, nous référons aux stéréotypes les plus répertoriés pour désigner les aînés. » Source : Conseil des aînés, Québec, 2007

Honte au maire Labeaume !

Le budget Bachand demeure inacceptable

Par Jacques Fournier
AQDR St-Michel

Même si le temps a passé depuis que le ministre Bachand a rendu public son budget au printemps dernier, ce dernier, contrairement au vin, ne s'est pas bonifié avec le temps. Le gouvernement croit que les citoyens oublient mais ce n'est pas le cas. La colère a encore toutes les raisons de gronder.

Rappelons-nous : taxe uniforme de 200 \$ par an pour la santé, peu importe le revenu du contribuable, hausses diverses de taxes, etc.

Le gouvernement prétend que son budget constitue la seule façon de lutter contre la dette et de rééquilibrer les finances publiques. Comme s'il n'existait pas d'alternative. Or, il y en a, des alternatives. Entre autres celles préparées par l'*Institut de recherche et d'informations socio-économiques* (IRIS). Cet Institut réunit des économistes qualifiés et crédibles et il a une sensibilité de gauche, en faveur des plus démunis. Il publie des études sérieuses qui font contrepoids aux recherches de l'*Institut économique de Montréal* (IEM), un « réservoir d'idées » de droite qui sont souvent reprises par les éditorialistes des grands quotidiens contrôlés par les magnats financiers.

Que propose l'IRIS ? Tout d'abord, l'IRIS affirme que les finances publiques québécoises ne sont pas prises en étau, comme le proclame le gouvernement, entre un taux d'endettement insupportable et une pénurie projetée de main-d'œuvre. Pour l'IRIS, il existe des alternatives fiscales réalistes et applicables au recours à la tarification des services publics ou à une hausse des taxes à la consommation.

Une des propositions de l'IRIS est que le Québec revienne à un système à dix paliers d'imposition afin de renforcer le caractère progressiste de notre système fiscal :



De 0 \$ à 24 999 \$:	15 %
De 25 000 \$ à 34 999 \$:	16 %
De 35 000 \$ à 39 999 \$:	18 %
De 40 000 \$ à 49 999 \$:	20 %
De 50 000 \$ à 59 999 \$:	24 %
De 60 000 \$ à 69 999 \$:	26 %
De 70 000 \$ à 99 999 \$:	28 %
De 100 000 \$ à 149 999 \$:	30 %
De 150 000 \$ à 199 999 \$:	32 %
200 000 \$ et plus :	34 %

Il n'y a pas de quoi se scandaliser : après la dernière guerre mondiale, le taux marginal d'impôt (sur le dernier dollar gagné) était de 90 % aux États-Unis.

Notez que pour que la comparaison soit complète, il faut additionner l'impôt québécois et l'impôt fédéral. A l'heure actuelle, le taux marginal québécois est de 24 % de ce qui dépasse 77 000 \$ et le taux fédéral est de 29 % de ce qui dépasse 126 000 \$, pour un taux marginal combiné de 53 %. On est loin de 90 % !

Avec cette réforme, deux objectifs seront atteints : diminuer les montants d'impôt à payer par la classe moyenne tout en augmentant les revenus annuels de l'État de 1,2 milliard \$. Contrairement à une augmentation tarifaire, une telle réforme fiscale mettrait à contribution ceux qui ont les moyens de payer. Au final, cette proposition se solderait par des baisses d'impôts pour 87 % de la population.

Quand on lit dans les journaux de droite « On ne peut pas taxer davantage les riches, il n'y a presque pas de riches, cela ne rapporterait presque rien », c'est faux !

L'IRIS a plusieurs autres propositions intéressantes comme alternatives fiscales. On peut consulter ces propositions sur leur [site](#).

Pour combattre le budget Bachand, une Coalition s'est mise sur pied, dont est membre l'AQDR : la [Coalition opposée à la tarification et à la privatisation des services publics](#). La

Coalition poursuivra ses activités de dénonciation du budget Bachand cet automne. Je vous invite à suivre ses activités et à vous joindre aux actions proposées.

Note : l'auteur est le délégué de l'AQDR à la Coalition opposée à la tarification et à la privatisation des services publics, ainsi qu'à la Coalition Solidarité Santé.

La Marche mondiale des femmes : pour le droit à la santé

Par Lise Goulet

Réseau québécois d'action pour la santé des femmes

Vos revenus sont incertains ou limités ? Vos dépenses de santé ne cessent d'augmenter ? Vous vous privez de soins faute de moyens ? Vous êtes préoccupée et parfois inquiète pour l'avenir et votre santé ? Vous n'êtes pas seule dans cette situation...

Au Québec, 32 % des femmes âgées de plus de 65 ans et vivant seules sont sous le seuil de la pauvreté. Comparativement aux hommes, les femmes ont moins de sources de revenus, elles ont moins accès à l'emploi et à la syndicalisation, elles gagnent des salaires inférieurs et elles occupent plus souvent des emplois précaires et à temps partiel. Elles sont donc les plus touchées par la tarification et la privatisation des services de santé. D'où l'importance d'exiger le maintien des services publics de santé qui, eux, assurent un réel partage de la richesse.

Nous n'en n'avons pas les moyens ! Faux... Il existe de nombreuses solutions autres que la tarification et la privatisation : par exemple, contrôler le coût des médicaments qui augmente en moyenne de 15% chaque année au Québec.

Que pouvons-nous faire ? Plusieurs pistes d'action ont déjà été identifiées par des personnes et des organismes qui proposent des solutions concrètes pour améliorer l'accès et la qualité des services publics de santé. Toutefois, il est important et urgent que la population se mobilise pour lutter contre la privatisation et l'augmentation des tarifs des services de santé : facturation de frais accessoires, hausse des cotisations à l'assurance médicaments, nouvelle taxe de santé, etc. Les hausses de tarifs et les coupures de services entraînent inévitablement l'exclusion et l'accroissement des problèmes de santé d'un nombre grandissant de personnes n'ayant plus les moyens de se faire soigner. Et qui prendra soin des laissées pour compte d'un système de santé de moins en moins accessible et équitable ?



Concrètement ? Vous n'êtes pas seule et avez beaucoup plus de pouvoir que vous ne le croyez. Joignez les personnes qui, comme vous, désirent conserver leur dignité et leur droit à la santé. Participez aux activités régionales de la [Marche mondiale des femmes](#).

Sur la place publique

L'affaire du tsunami gris

- Dans La Presse, les articles reliés au « tsunami gris » :

<http://www.cyberpresse.ca/actualites/quebec-canada/sante/201008/22/01-4308784-vieillesse-des-baby-boomers-alerte-au-tsunami-gris.php>

<http://lapresseaffaires.cyberpresse.ca/opinions/chroniques/claude-picher/201008/24/01-4309150-un-tsunami-vraiment.php>

<http://www.cyberpresse.ca/chroniqueurs/alain-dubuc/201008/26/01-4310122-sante-une-question-sans-reponse.php>

La luminosité des aînés

- Lettre de la ministre Blais et réaction de l'AQDR

[Parlons de « luminosité des aînés » plutôt que de « tsunami gris »!](#) dit Mme Blais

[L'AQDR félicite la ministre](#)

Protecteur des aînés vulnérables

- [Communiqué](#) émis par l'AQDR à la veille du Parlement des sages pour réclamer un Protecteur des aînés vulnérables.

Plus de ticket modérateur!

- [Bonne nouvelle](#) : le gouvernement largue le ticket modérateur en santé. Ça vaut la peine de se battre contre des mesures nocives pour la santé...

Mourir dans la dignité

- L'AQDR Laval a été entendue aux auditions de la *Commission spéciale sur la question de mourir dans la dignité* le 8 septembre. Lire le [mémoire](#).
- *Mourir dans la dignité. Des précisions sur les termes et quelques enjeux éthiques* (2010). Ce [document de réflexion](#), produit par la Commission de l'éthique de la science et de la technologie (CEST), vise à nourrir la réflexion éthique sur les questions de fin de vie, d'euthanasie et d'aide au suicide. Il propose des définitions et diverses interprétations des termes, des arguments qui appuient ou rejettent l'euthanasie, l'aide au suicide et, plus globalement, la question de la fin de vie.

- [Mourir dans la dignité - Les personnes âgées doivent-elles craindre l'euthanasie ?](#), Le Devoir, David J. Roy, 10 septembre
- [Euthanasie : Ottawa n'entend pas assouplir ses règles](#), La Presse, 9 septembre
- [Soins palliatifs: aux communautés de se prendre en main, dit Yves Bolduc](#), Le Devoir, 8 septembre – Il y est dit que Laval a un ratio de lits de soins palliatifs de 16/500 000 habitants.
- [L'euthanasie dans la clandestinité](#), Le Devoir, 9 septembre

Carences dans la certifications des résidences privées

[Qui veille sur le réseau privé ?](#), [Résidences pour aînés : vendre à son fils et gagner du temps](#), [Résidences certifiées : une loi difficilement applicable](#), Ariane Lacoursière, La Presse, 13 septembre, mention AQDR.

Colloque *Contrôler le coût des médicaments*

L'Union des consommateurs organise, le jeudi 21 octobre à l'UQAM (Montréal), une journée d'étude [Contrôler le coût des médicaments : cible prioritaire pour les finances publiques](#). [Inscription](#) (20 \$ par personne).

Journée de réflexion *Retraite et pouvoir*

Jeudi 18 novembre 2010, l'Observatoire Vieillesse et Société organise avec l'Institut universitaire de gériatrie de Montréal une réunion interactive avec conférenciers de prestige [Retraite et pouvoir](#).

Information et inscription (25 \$) : 514-340-3540, poste 3927 ou info@ovs-oas.org

Nouvelles de l'AQDR

Le comité Habitat

Par Jean-Jacques Bérard
AQDR Laval

Le comité Habitat de l'AQDR (qui recouvre les sujets : *comités milieu de vie, services à domicile, hébergement en CHSLD et ressources intermédiaires, etc.*) s'est réuni le 24 août dernier. Il compte six membres : Murielle Dumont (qui en assure la présidence par intérim), Monique Fouquereau, Diane Boisselle, René Poirier, Jacques Fournier et moi-même.

Un rappel de notre mandat n'est pas superflu :

- Bien connaître le portrait des ressources et des besoins des régions.
- Préparer les revendications de l'AQDR dans ce dossier
- Documenter les mémoires de l'AQDR sur les politiques gouvernementales.
- Alimenter les sections.

Lors de cette rencontre, les membres du comité ont identifié comme priorité la problématique des **ressources intermédiaires** : ce sont des ressources privées (à but lucratif ou non lucratif) qui hébergent des personnes en perte d'autonomie nécessitant entre 2,5 et 3 heures de soins par jour. Il s'agit d'un contrat avec le secteur public (les CSSS). Les personnes hébergées paient une pension qui varie en fonction de leurs revenus, comme dans les CHSLD. Le CSSS doit s'assurer de la qualité et de la quantité des services reçus.



La situation est préoccupante surtout à Montréal où l'Agence des services de santé et de services sociaux doit créer 1 325 places en ressources intermédiaires d'ici 2013 puisque le gouvernement québécois a décidé de ne plus construire de CHSLD.

Nous croyons que cette situation n'est que la pointe de l'iceberg et que d'autres histoires aussi inquiétantes sont vécues dans les régions. Des journalistes enquêtent présentement sur ce dossier. Y a-t-il des irrégularités dans le processus d'appel d'offres ? La formation du personnel soignant est-elle adéquate ? Y a-t-il des conflits

d'intérêts ? Est-il trop facile d'obtenir un permis de ressource intermédiaire ? Pourquoi trouve-t-on des ressources intermédiaires de 80 places et plus ? Dans le projet original elles devaient se limiter à 40 places (on est loin des services personnalisés, proches de la clientèle).

Le comité Habitat se donne comme mission, entre autres, d'évaluer la situation des résidences privées pour personnes âgées dans les régions, ainsi que celle des RI (ressources intermédiaires). Nos aînés méritent un milieu de vie convenable et nous devons veiller à ce que les propriétaires de ces résidences et ressources intermédiaires n'abusent pas de la vulnérabilité de ces résidents.

Le comité Habitat entretient aussi des liens avec la Coalition Solidarité Santé, un important regroupement de syndicats et de groupes communautaires, dont l'AQDR est membre. La Coalition s'oppose fermement, entre autres à Montréal, à la fermeture de lits de longue durée que l'on retrouve dans les hôpitaux de courte durée, tant et aussi longtemps qu'un nombre suffisant de lits en CHSLD et en ressources intermédiaires ne seront pas disponibles, ce qui est loin d'être le cas.

Notre comité veut être un observateur, un chien de garde et un rapporteur. Nous voulons établir une communication dans les deux sens avec les sections : vous nous informez des situations locales dont vous avez connaissance, nous vous informons des politiques

nationales; nous suggérons des actions correctives, mais vous aussi pouvez proposer des pistes d'action. Nous ne voulons pas de communication à sens unique.

Contacts :

Murielle Dumont murielledumont@videotron.ca

Jean-Jacques Bérard jean-jacques.berard@videotron.ca

Décès dans les résidences

Deux décès qui semblent résulter de négligence ont été signalés au Coroner par l'AQDR. Le CA a mandaté Louis Plamondon pour faire une démarche officielle auprès du Barreau et du ministère de la Sécurité publique pour discuter des enjeux de preuve dans ce type de dossiers.

L'AQDR a rencontré le président de la *Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse* (CDPDJ) pour lui souligner le caractère discriminatoire de la loi du Coroner qui n'oblige pas le signalement des décès dans les résidences et ressources intermédiaires pour les personnes âgées ou handicapées. Une recommandation de la CDPDJ est attendue en octobre.

AQDR Granby : appui à l'augmentation du Supplément de revenu garanti

Par Guy Racine
AQDR Granby.

Lors de son dernier déjeuner mensuel, la section Granby de l'AQDR faisait l'objet d'un reportage concernant notre réaction face la campagne lancée, il y a quelques mois, par l'AQDR et appuyée par la FTQ, pour remédier à la situation inacceptable vécue par de nombreux aînés face aux lacunes des programmes actuels d'aide financière offerts par le gouvernement fédéral.

Le journal de la FTQ (*Le Monde ouvrier*) rapportait qu' en mars 2010, près de 160 000 Canadiens et Canadiennes admissibles (40 000 Québécois et Québécoises) n'ont pas recours à ces programmes, soit parce qu'ils en ignorent l'existence, soit parce que leur accès est trop compliqué. Et à cela, il faut ajouter, comme le souligne la même source, que, même si les personnes seules sans aucun autre revenu que la Sécurité de la vieillesse connaissent le programme actuel de *Supplément de revenu garanti* et y avaient recours, ce dernier ne leur permettrait pas de vivre au dessus du seuil de faible revenu (*Le Monde ouvrier*, mars-avril 2010).

Comme ailleurs, Granby compte son lot d'aînés démunis qui souffrent de cette triste situation. Aussi, en tant que membres d'un organisme voué à la défense des droits des retraités, nous ne pouvons qu'applaudir et apporter notre entier appui à une campagne ayant pour objectif, d'une part une



Sur le site de la FADOQ, on peut aussi signer la [pétition en ligne](#) pour la bonification du Supplément de revenu garanti (NDRL).

augmentation adéquate du *Supplément de revenu garanti* et, d'autre part, un accès moins compliqué à ce dernier.

Bien sûr, ce n'est pas aujourd'hui la veille du jour où il n'y aura plus de pauvreté ni de misère chez les aînés, mais souhaitons que le cri d'alarme lancé soit entendu par les autorités concernées. Il nous appartient de lui faire écho et de leur rappeler, entre autres choses, que les aînés ont encore le droit de vote.

Petites annonces - petites annonces - petites annonces

Questionnaire de la Coalition des associations de consommateurs

La CACQ vous invite à remplir un questionnaire en vue de concevoir un atelier destiné aux personnes retraitées concernant le crédit et l'endettement. Voir [informations](#) et [questionnaire](#).

Bénévoles recherchés pour les Jeux du Québec

Les [Jeux du Québec](#) de février 2011 se tiennent à Salaberry-de-Valleyfield et recherchent des bénévoles. Pour [s'inscrire](#).

SAVIEZ-VOUS QUE... ?

Par Gilles Boucher
AQDR MRC Abitibi

*En cette période où les conversations tournent souvent autour de la maltraitance et de la violence envers les aînés, le site Internet de la Sûreté du Québec peut contribuer à enrichir la réflexion de belle façon. Ainsi, **saviez-vous que...***

- Comme dans l'ensemble de la population, les **victimes** âgées subissent principalement des voies de fait, mais elles subissent davantage de menaces : aînés, 32 % ; population en général, 24 %.
- Les femmes âgées sont plus souvent victimes d'un de leurs enfants que les hommes : femmes, 20 % ; hommes, 13 %.
- De 10 % à 15 % des aînés du Québec auraient été victimes d'abus (cela équivaut à quelque 150 000 personnes âgées). Malheureusement, 80 % des cas ne sont jamais signalés ou détectés.
- Près de 60 % des abus dénoncés par les aînés sont d'ordre financier. Soyez vigilant et si quelqu'un abuse de vous, parlez-en avant qu'il ne soit trop tard.
- 80 % des victimes de fraudes commises par téléphone sont des personnes âgées de 60 ans et plus.

- Les victimes âgées sont plus souvent agressées dans un lieu privé que l'ensemble des victimes : victimes âgées, 70 % ; victimes dans l'ensemble de la population, 53 %.
- Comme pour l'ensemble des victimes de crimes contre la personne, les trois quarts des victimes âgées connaissent l'auteur présumé et, pour près du tiers d'entre elles, il s'agit d'un membre de la famille. Les personnes âgées se distinguent par le fait qu'elles sont beaucoup plus souvent agressées par leur propre enfant.

Source : www.sq.gouv.qc.ca citant Statistique Canada, l'Institut de la statistique du Québec, le Réseau québécois pour contrer les abus envers les aînés 2006 ; le Portrait de la violence et de la criminalité envers les personnes âgées au Québec 2003, etc.

- On peut trouver beaucoup d'information sur la page personnelle, le blog, la page Facebook de quelqu'un. Voir l'étendue de son réseau d'amis, comprendre ses goûts, son mode de vie, et son humeur du moment. Une pratique s'est donc répandue aux États-Unis chez certains psychiatres : le PTG, ou *patient-targeted googling*. Cela consiste à glaner le maximum d'informations en ligne à propos d'un patient. Certains justifient cette pratique par le fait qu'ils peuvent y trouver des informations omises par leur client : ses penchants suicidaires qu'il pourrait évoquer sur son blog, des activités ou des relations qui pourraient avoir une influence sur son comportement, voire toutes sortes d'autres données sur sa famille, son passé, etc. Évidemment, cela pose des questions éthiques. Certes, le psychiatre n'a qu'une vue partielle sur ce que le patient lui raconte en tête à tête, et il peut être bon d'avoir un autre regard sur lui. Mais le googling peut aussi être utilisé à d'autres fins, moins nobles. Un étudiant qui avait négocié un tarif pour ses séances de psy, au motif qu'il avait des revenus limités, s'est vu reprocher par son psychiatre de lui mentir. Ce dernier était allé sur Facebook et y avait repéré une photo de la belle maison, située dans le quartier de luxe où habitait l'étudiant...



Source : Victor Delatour, dans Sciences Humaines, juillet 2010, citant Brian K Clinton *et al.*, « Patient-targeted googling : The ethics of searching online for patient information », *Harvard Review of Psychiatry*, vol. XVII, n° 2, mars-avril 2010.



L'EFFET DE LEVIER

Un maire décide de faire repeindre la façade de la mairie. Il lance un appel d'offres. Il reçoit trois devis : d'un Newfie, d'un Ontarien et d'un Québécois.

Le devis du Newfie est de trois millions de dollars, celui de l'Ontarien de six millions et celui du Québécois neuf millions. Devant de telles différences, le maire convoque les trois entrepreneurs séparément, pour qu'ils détaillent leurs estimations.

Le Newfie dit qu'il utilise de la peinture acrylique pour extérieur en deux couches pour un million. Pour les échafaudages, les pinceaux, les équipements divers et les assurances: un million. Le million restant, c'est la main d'œuvre.

L'Ontarien justifie son devis en disant qu'il est le meilleur peintre, qu'il utilise des peintures de polyuréthane en trois couches, dont le coût est de trois millions. Les échafaudages et autres matériels, équipements et assurances coûtent deux millions et le million restant, c'est la main d'œuvre.



Le dernier, le Québécois, est celui qui gagne finalement l'appel d'offres. Le maire estime qu'il présente le devis le mieux justifié. Le Québécois lui a présenté l'affaire comme suit : « *Monsieur le Maire : trois millions pour vous, trois millions pour moi, et les trois qui restent, nous les donnons au Newfie pour qu'il nous peigne la façade !* ».

EXERCICE POUR GENS DE 50 ANS ET PLUS

Commencez par vous placer sur une surface confortable, où vous avez plein d'espace de chaque côté de vous. Avec un sac de patates de cinq livres dans chaque main, étendez vos bras de chaque côté et tenez-les aussi longtemps que vous pouvez. Essayez de tenir une minute complète, puis relaxez.

À chaque jour, vous trouverez que vous pouvez tenir cette position un peu plus longtemps.

Après quelques semaines, changez pour des sacs de 10 livres, puis essayez avec des sacs de 50 livres et, graduellement, vous découvrirez que vous pouvez lever des sacs de 100 livres à chaque bras et les tenir ainsi pendant une minute complète.

Lorsque vous vous sentirez confortable à ce niveau, commencez à mettre des patates dans chaque sac en choisissant les plus petites au début...



LA FORCE DES S@GES – Bulletin électronique de l'AQDR

Rédacteur en chef : Jacques Fournier

Rédacteur en chef par intérim pour le prochain numéro : Gilles Boucher

Correction et mise en page: Anne Falcimaigne

Sous la responsabilité du Comité des communications de l'AQDR

*Numéro de novembre 2010
de La force des s@ges*

Faites parvenir vos textes avant le 15 octobre à

gilbo@cableamos.com

AQDR